NON CLASSÉ

[CP] La Région Ile-de-France renonce à l’Ecotaxe : l’OTRE Ile-de-France se félicite d’une vision pragmatique de l’Ecologie

08 SEPTEMBRE 2021

Mercredi 25 août dernier, la Présidente de Région Ile-de-France Valérie Pécresse était invitée à rencontrer des chefs d’entreprises franciliens à l’initiative du Medef Ile-de-France, en marge des Universités d’Eté du Medef #laREF à Longchamps, où l’OTRE Ile-de-France était présente.

Lors de cette rencontre, Madame Valérie Pécresse a officiellement annoncé renoncer définitivement à la mise en place d’une écotaxe régionale en Ile-de-France, cette mesure ne permettant pas de taxer les seuls véhicules en transit.

L’OTRE Ile-de-France prend acte de cette décision courageuse et s’en félicite. Elle remercie la Présidente de la Région Capitale de cette décision de bon sens et l’Ecotaxe régionale ne viendra donc pas obérer un peu plus la rentabilité des entreprises de transport franciliennes. Il s’agit d’une décision pragmatique et non dogmatique, qui est la concrétisation d’un travail mené en commun avec l’OTRE Ile-de-France depuis plusieurs mois.

L’OTRE Ile-de-France tient à souligner et à rappeler qu’en termes de transport et de mobilité, la Région reste

le bon échelon de décision, pour les mesures qui ont impact sur l'ensemble de l'Ile-de-France, voire au-delà. La Région reste la meilleure instance décisionnelle, qu'il s'agisse en termes de logistique urbaine, de fermeture de voies et de réduction de vitesse sur le Périphérique parisien, ou même en matière d'instauration de zone 30 km/h à Paris, ou encore de zones à circulation limitée ou de fermeture de voies sur berges.

L'OTRE Ile-de-France remercie encore une fois la Région Ile-de-France de cette annonce s'inscrivant dans une logique d'écologie incitative et non punitive, et reste à la disposition de Valérie Pécresse et de la Région Ile-de-France pour continuer à travailler ensemble, dans la voie d'une nécessaire transition énergétique dans les transports, par un accompagnement de nos entreprises et tout particulièrement de nos PME de transport routier, tout en leur permettant de préserver leur compétitivité dans une Région et dans un environnement où elles sont déjà lourdement taxées.

CONTACT PRESSE Yann VIGUIE – Secrétaire Général IDF – 06 20 93 58 15

Télécharger le communiqué de presse